

INTITULE DU POSTE

ENSA NORMANDIE-2023-1416984-MCF TPCAU cat 2

INTITULE LONG DU POSTE

Maître ou maitresse de conférences / Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région	Normandie
Département	Seine Maritime
Adresse	27 rue Lucien Fromage 76160 Darnétal

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

Fondée en 1904, l'ENSA Normandie s'est installée en 1984 sur les communes de Darnétal et Rouen (76). L'école offre aujourd'hui 6000 m² de surface utile dédiée à l'enseignement de l'architecture, auxquels se rajouteront 500m² dédiés à la recherche en 2024 financés par le plan de relance de l'État.

L'ENSA Normandie est membre de la ComuE Normandie Université, qui regroupe l'ensemble de l'ESR de la nouvelle Région Normandie. Elle accueille 52 enseignants titulaires et associés dont 7 professeurs et 5 HDR, et 120 intervenants extérieurs, une équipe administrative de 40 agents, pour former près de 700 étudiants.

Son projet pédagogique est caractérisé par une Licence très intégrée, offrant un parcours de progressivité bien identifié et clôt par un semestre d'ouverture internationale. Cette Licence se développe avec un double cursus Licence architecture - Bachelor ingénieur avec l'INSA Rouen Normandie depuis la rentrée 2020, ainsi qu'une Licence délocalisée à Hanoï (Vietnam).

Le Master est structuré en trois domaines d'étude : Expérimentations (architecture et écologie), Transform (enjeux de l'intervention dans l'existant) et Architecture de la Ville et des Territoires (AVT). Elle délivre le master DRAQ en bi-cursus avec le département de Génie civil l'Université du Havre.

Enfin depuis juillet 2023, l'ENSAN Normandie est accréditée à la délivrance du doctorat, à l'appui de la reconnaissance des travaux de recherche menés au sein du laboratoire ATE.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école

L'Unité de recherche en architecture «Architecture, territoire, environnement – Normandie» a été labellisée Équipe d'accueil n°7464 par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2016 (ATE – EA 7464). Elle dépend d'un établissement de tutelle : l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA Normandie), elle-même établissement public administratif placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé de l'architecture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

ATE Normandie a pour mission la création, la diffusion et la valorisation de connaissances nouvelles auprès de la communauté scientifique. Son objectif est de constituer un lieu de recherche de référence, ancré dans son territoire, doté d'une identité stable et attractive pour les chercheurs comme pour les doctorants. L'Unité de recherche contribue à la politique scientifique de l'ENSA Normandie, participe à sa pédagogie et assure le lien entre la recherche et les formations qui y sont dispensées. Elle a également vocation à développer des partenariats avec les acteurs régionaux de la recherche.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'enseignant(e) recruté(e) devra s'intégrer dans deux équipes pédagogiques constituées : celle du semestre 1 en cycle licence et celle du domaine d'études Transform en cycle master.

Charges pédagogiques et scientifiques

Licence :

En Licence l'enseignant.e interviendra au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans le cadre du semestre 1 intitulé « Observer, Représenter, Concevoir ».

La licence 1 constitue une année singulière qui vise à acquérir les outils de conception architecturale et la culture fondamentale de la discipline.

En outre, l'enseignant.e devra, dans le cadre de ce semestre, intégrer une charge de coordination du double cursus architecte-ingénieur - qui associe le département Génie Civil et Constructions Durables (GCCD) de l'antenne havraise de l'INSA et l'ENSA Normandie, ainsi qu'un enseignement complémentaire de sensibilisation en partenariat avec l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) Rouen Normandie,

Enseignement :

- l'encadrement d'un atelier de projet (S1 – 108 h TD).
- des cours magistraux partagés avec d'autres enseignants du semestre (S1 – 8 h).
- l'organisation et l'encadrement de l'ECAO - bachelor ingénierie INSA (40 h)

Les enseignements complémentaires d'approfondissement et d'ouverture (ECAO) constituent une offre de formation optionnelle proposée aux étudiants de l'INSA Rouen Normandie.

- la participation au suivi des rapports d'étude de fin de licence (S6 – 18 h)

Master / DE Transform et parcours Master DRAQ :

En Master.I e il.elle interviendra dans le domaine d'étude Transform dans lequel sont abordées les méthodes et les outils particuliers pour la reconnaissance des héritages architecturaux et pour projeter leur devenir. Il étend en outre les problématiques à l'échelle urbaine. L'enseignement s'appuie sur deux notions : la pensée constructive comme moteur de projet et la constitution d'un positionnement intellectuel personnel, au regard des enjeux de transformation du bâti existant en relation à la ville en mutation. S'associe à ces notions celle de l'intégration dans l'exercice de projet des enjeux liés aux ressources et à la matière - bio sourcées, réemployées – idéalement en relation avec les plateformes existantes au sein de la région Normande (Rouen, Caen, le Havre).

Enseignement :

- l'encadrement d'un atelier pluridisciplinaire de projet (S9 / Parcours DRAQ – 80 h).
- des CM conditions d'utilisation des ressources et du réemploi de l'existant, d'un point de vue technique, économique, écosophique et de la manière dont cette démarche modifie le mode de production de l'architecture dans le cadre de la réhabilitation (S7 / S9 / Parcours DRAQ – 24 h).

Autres services:

- coordination ENSA INSA (20 h)

sur 7 ans. entre Rouen & Le Havre

Il est aussi attendu que l'enseignant.e participe :

- aux jurys de semestre ;
- au recrutement des primo entrants ;
- aux diverses instances de l'école (CFVE, CR, CPS, groupes de travail, ...).

- dans le pôle d'expertise de l'Ecole "Architecture Ressources Construction Héritage - ARCHE

- participe aux activités scientifiques du laboratoire ATE

En partie au Havre.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018, modifié, relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

L'enseignant(e) recruté(e) sera capable de s'insérer dans un cadre pédagogique existant, en cycle Licence et en cycle Master.

La capacité de monter des partenariats pédagogiques avec les acteurs du territoire en Normandie est recherchée.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

Formations, expériences et compétences requis :

L'enseignant(e) recruté(e) devra être architecte diplômé(e), posséder une solide expérience pédagogique et professionnelle de maîtrise d'œuvre dans le domaine de la réhabilitation et devra montrer un intérêt pour les activités de recherche.

1 - Solide culture architecturale et urbaine :

L'enseignant(e) recruté(e) devra se prévaloir d'une connaissance approfondie,

- sur l'évolution - au cours de l'histoire - des manières de penser et de projeter la réutilisation et la transformation de l'existant,

- du patrimoine ancien ordinaire et de l'héritage architectural et urbain du XX^e siècle, associée à des connaissances solides des enjeux contemporains transversaux (climatiques, énergétiques, de réversibilité, de recyclage, ...).

- des matériaux et des modes constructifs anciens et plus récents.

2 - Expérience de maîtrise d'œuvre architecturale en réhabilitation et transformation de l'existant :

L'enseignant(e) recruté(e) devra faire état d'une expérience et d'une expertise de praticien dans le domaine de la réhabilitation et de la transformation de l'existant.

3 - Expérience pédagogique notable, en particulier dans les premiers semestres du cycle licence et dans l'enseignement du projet de réhabilitation et de réutilisation de l'existant en cycle Master des ENSAs ou d'écoles équivalentes :

Dans son expérience d'enseignant.e, elle-il aura démontré sa capacité - à travers des approches diversifiées - à développer chez les étudiants des capacités de lecture sensible et critique de l'existant, la maîtrise des moyens de retranscrire l'existant et le projeté (en axant l'enseignement sur les techniques de relevés et sur le détail architectural), ainsi qu'à entreprendre avec eux des expérimentations s'inscrivant dans les thématiques de la réutilisation, de la sobriété (foncière, énergétique, ...) et de l'adaptation aux changements climatiques.

Elle-il devra montrer son appétence pour les activités de recherche afin de développer cette activité au sein du DE Transform.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018, modifié, portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Normandie.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

alina.chisliac@rouen.archi.fr